



## **APPEL A PROJETS POUR L'ECRITURE ET LA PRODUCTION DUNE MINI-SERIE**

**Mai 2019**

Dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens qui lie ses deux chaînes à la Région Hauts de France, Wéo souhaite lancer un nouvel appel à projets pour co-produire une série de formats courts (web série de fiction). Il concerne exclusivement les producteurs constitués en société commerciale. 3 éléments ont déclenché cette décision éditoriale :

- Ce format suscite de plus en plus d'intérêts des publics et permet de mettre en scène des histoires de proximité
- il est particulièrement adapté à une diffusion multi-supports
- Notre région accueillera en juin 2020 le festival Séries Manias et la chaîne souhaite accompagner à nouveau cet événement important pour le territoire.

Aussi, STM, éditeur de Wéo lance un appel à projet se décomposant en 2 volets :

1/ aide à l'écriture et au développement pour une web série de fiction à diffuser en 2020

2/ aide à la production pour la diffusion de cette web série de fiction dans le cadre de Séries Mania en 2020

### **1 / Aide à l'écriture et au développement d'une web série de fiction pour 2020**

La chaîne envisage de reconduire l'opération en 2020, sur le même modèle qu'en 2019.

Format : 10 à 15 épisodes de 2 minutes maxi

Conditions : diffusion multi-canaux et ayant trait à une histoire, un fait ou un contexte régional.

Financement : 15 K€ maximum.

L'écriture du projet devra prendre en compte une diffusion « digital first » sur les réseaux sociaux de la chaîne et du groupe Rossel La Voix.

Dépôt des dossiers : [cdeglave@weo.fr](mailto:cdeglave@weo.fr) avant le 13 septembre 2019

Composition du dossier :

- Note d'intention du/des auteur(s)
- Descriptif du projet
- Concept et format
- Devis détaillé et plan de financement prévisionnel
- Note du producteur
- CV du/des auteur (s)
- Contrat d'option signé avec l'auteur ou les auteurs
- Références de la société de production

PICTANOVO assurera le soutien technique de la sélection du producteur lauréat. Cette sélection sera effectuée par le comité de lecture mis en place en 2017.

## **2/ Co-production de la web série de fiction dans le cadre de Séries Mania en 2020**

Dans le cadre de la 3ème édition du festival SERIES MANIA, qui se déroulera à Lille en mars 2020, les chaînes Wéo Nord-Pas de Calais et Wéo Picardie, en partenariat avec le Conseil Régional Hauts-de-France, soutiendront en aide à la production la série retenue en aide à l'écriture et au développement dans le cadre de l'appel à projets pour produire une web-série de fiction.

### LE PRINCIPE

Produire une série de 10 à 15 épisodes de 2 minutes maxi (à préciser dans le projet), qui seront tournés et montés pour une livraison à la chaîne en amont du festival Séries Mania. Ces épisodes seront diffusés sur la chaîne et ses différents supports de diffusion durant toute la période du festival. Les épisodes ne seront pas « feuilletonants ».

Le lieu de tournage sera unique et, si possible, en extérieur. En effet, nous souhaitons faire de cette étape de la production un moment d'animation dans le cadre du festival. Exemple : la Grand'place de Lille, un café, le hall d'un centre commercial du centre ...

Si nécessaire, la chaîne peut mettre un espace clos à disposition, en centre-ville de Lille, à usage de studio non-équipé.

### LES CONDITIONS DE REALISATION

La série devra avoir une résonance avec la région Hauts de France (esprit, histoire, personnage, culture, actualités...) et pourra aussi faire appel, si possible, à nos téléspectateurs

(pour figuration et silhouettes). Ceux-ci seront recrutés par la chaîne, selon un cahier des charges proposé par le producteur. Nous souhaitons que cette opération concerne le plus grand nombre de nos publics.

### FINANCEMENT

La chaîne s'engage sur un apport en co-production de 35 k€ hors taxes. Elle pourra également intervenir en fourniture des moyens de post-production hors mixage et étalonnage ainsi que sur le support à la production (détachement d'un collaborateur auprès du producteur en production et d'un community manager pour la mise en œuvre de la partie digitale).

Un calendrier précis de production sera à définir en commun accord entre la chaîne et la société de production retenue.

### COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier devra être adressé à [cdeglave@weo.fr](mailto:cdeglave@weo.fr). Il devra comporter :

- Pitch et concept de la série – indiquer le nombre d'épisodes
- Fiche personnages
- Note d'intention
- Scénario (avec 1 épisode dialogué)
- Budget (devis et plan de financement)
- Descriptif du projet de diffusion digitale (notamment les propositions d'enrichissement)